

REUNION CONSEIL DE QUARTIER BEAURIVAGE – MILADY – COLLINE

Du 22 Septembre 2009

A 18h, le Dr. Dhospital accueille les élus municipaux invités, M. Brisson, 1^{er} adjoint au Maire, chargé des travaux et Mme Sarniguet, adjointe au Maire chargée de la réglementation qui veulent bien apporter des éclaircissements aux questions que se posent les membres du conseil de quartier.

Il les remercie ainsi que les personnes présentes, tout en déplorant le grand nombre d'absents. Puis il soumet au vote le procès verbal de la première réunion du 24 Avril 2009 qui est adopté à l'unanimité (0 abstention, 0 contre)

Après un bref rappel des quatre commissions mises en place :

- 1) *Vie Quotidienne* – animée par M. Cazaubon
- 2) *Grands Travaux* – animée par M. Henriques
- 3) *Commerce* – animée par Mme Neuville, qui est excusée
- 4) *Inter-Génération* (mise provisoirement en suspend, son animatrice étant indisponible).

Il invite M. Cazaubon à présenter le diaporama monté par les commissions *Vie Quotidienne* et *Travaux* sur quelques problèmes rencontrés dans le quartier (propreté trottoirs, entretien Côte des Basques, envahissement Côte des Basques et Centre Equestre par les herbes de la pampa, stationnement anarchique des camping cars, camping sauvage avec les nuisances qui en découlent, ligne électrique trainant au sol depuis la tempête, et engorgement de la place Pradier).

M. Cazaubon souligne le sentiment diffus d'abandon ressenti dans le quartier par rapport à l'action de la Police municipale et/ou nationale.

M. Brisson remercie pour le travail fait par ces commissions, mais rappelle que la municipalité, parfaitement consciente des critiques que chacun peut toujours faire, en attend des propositions émanant des premiers concernés : les habitants du quartier.

M. Brisson commente ensuite le diaporama :

-en ce qui concerne la propreté, même si tout n'est pas parfait, les agents d'entretien municipaux font un travail remarquable, ils doivent souvent parer au plus urgent, car hélas la société du XXI^{ème} siècle est peu respectueuse du domaine public. Malgré leur nombre conséquent et l'effort financier de la municipalité pour les garder en régie (24 secteurs, balayeurs manuels conservés, moyens mécaniques accrus) le resserrement de la saison sur cinq semaines explique quelques ratés : un redéploiement des saisonniers est envisagé.

-l'entretien des la Côte des Basques passe par la grande priorité qu'est le confortement de la digue au pied de la falaise. Bien que sur le domaine maritime la ville et ses ingénieurs travaillent à ce chantier, qui a déjà commencé avec la rénovation de l'Etablissement des Bains. Les points signalés seront vérifiés.

-l'envahissement par les herbes de la pampa est un problème qui concerne tout le grand Sud-ouest, ce qui est arraché repoussant immédiatement.

-le stationnement anarchique de camping cars : Mme Sarniguet indique qu'un arrêté municipal ne peut aller contre le code de la route et leur interdire le stationnement en ville. M. Brisson fait remarquer que 28 policiers municipaux travaillent pour la ville alors que le nombre de policiers d'état est au niveau de celui de 1920. Par ailleurs la mairie est à la recherche d'une aire de stationnement pour camping cars et veillera à améliorer la régie pour l'emplacement existant plage de la Milady.

-le problème de l'avenue de la Milady : (vitesse excessive et remontée en sens interdit de cette voie) la signalétique au bas de l'avenue est à repenser et la création d'un rond point, déjà envisagée sera ré-arbitrée par le Conseil municipal lors du prochain budget. Mme Pommiès Williard propose aussi l'implantation d'un radar informatique indicateur de vitesse.

-l'encombrement de la place Pradier : propositions de création d'un grand giratoire à l'intérieur du quartier avec :

1° la mise en sens unique de la rue Harispe de la place Pradier à la rue Labordotte,

2° un stationnement en épi en bas de l'avenue de Pi oche,

3° à la demande de certains commerçants, des arrêts minute sur la place.

Mme Sarniguet précise que l'éventuelle mise en sens unique de la rue d'Harispe, suivra la procédure légale et compliquée d'enquête de police auprès des riverains.

-l'aménagement de la perspective des Basques : une proposition d'augmentation provisoire des places de stationnement par la suppression de la surface engazonnée côté rue peut être éventuellement considérée. M. Brisson explique que le plan général d'aménagement de la Côte des Basques prévoit une vaste esplanade recouvrant un parking souterrain, ainsi qu'un ascenseur panoramique.

La commission *Commerce* avait précédemment évoqué le déménagement du Centre Leclerc de l'avenue de la Milady. M. Dubecq confirme l'information mais précise que la municipalité, si elle a refusé le projet immobilier prévu, a peu de marge de manœuvre face à des groupes privés puissants. La ville cherche toutefois à maintenir une activité commerciale dans ce secteur.

Les questions à l'ordre du jour ayant toutes été traitées, M. Dhospital remercie les participants, rappelle que la prochaine réunion plénière du Conseil de Quartier Beurivage – Milady – Colline aura lieu, en présence de M. le Sénateur-Maire, le lundi 26 octobre à 18h30 et lève la séance à 20h30.

Le Président,

M. DHOSPITAL

Le Secrétaire de séance,

D. DERMY

